

LE COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA MEUSE INTEGRE L'AGENCE « MEUSE ATTRACTIVITÉ »

Le CDT Meuse transfère l'intégralité de son patrimoine actif et passif à Meuse Attractivité, laquelle reprendra la totalité des activités exercées jusqu'à maintenant par le CDT en intégrant les équipes au sein des pôles Tourisme et Marketing Territorial.

Un transfert de compétences vers l'agence Meuse Attractivité

C'est à l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire (**vendredi 10 juillet 2020 à partir de 9h30 sur le site des Vieux Métiers à Azannes**) que les membres statueront sur le projet de dissolution du CDT Meuse au profit de l'Association « Meuse Attractivité ».

Meuse Attractivité, accélératrice du développement territorial et touristique de la Meuse

Meuse Attractivité, créée le 13 novembre 2019, est née d'une volonté partagée entre la Région Grand Est, le Conseil départemental, le GIP Objectif Meuse, les EPCI et les chambres consulaires de créer **un front commun territorial pour relever les défis du développement de la Meuse à travers trois axes et suivant la stratégie qui sera adoptée :**

- . **Le développement économique** avec un appui aux territoires et aux entreprises meusiennes pour favoriser le maintien et l'implantation d'activités.
- . **Le développement touristique** avec le déploiement et la commercialisation d'une offre structurée visant au développement et contribuant à la promotion du territoire.
- . La conduite d'actions de communication et **de marketing territorial** pour véhiculer une identité attractive du territoire.

Meuse Attractivité est présidée par Pascal RIBOLZI, président-directeur général de l'entreprise meusienne Berthold, et dirigée par Stéphane LAGNEL.

L'attractivité, un enjeu capital pour l'avenir du territoire meusien

La nouvelle équipe ainsi constituée devra inscrire son action dans une logique de redynamisation et de rayonnement du territoire meusien sur les scènes régionale, nationale voire internationale dans un contexte fortement concurrentiel et impacté, lui aussi, par les effets de la crise du COVID 19.

